

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 02 JUILLET 2020  
N°03/2020

Ouverture de la séance : 20h

République  
Française  
Département  
Haute-Saône

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Votants	17
Absents	3
Exclus	0
Date de convocation 22 juin 2020	

**PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE FROIDECONCHE**

**Séance du 02 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle des Fêtes de Froideconche sous la présidence de Monsieur Eric PETITJEAN, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCELET Sylviane, BUSCHINI Jean-Claude, FAIVRE-BAZIN Claudette, FAIVRE Jérôme, GAVOILLE Sylvie, JEANDESBOZ Stéphanie, JEANMASSON Christelle, JUAN Abella, MARGOLIS Joffrey, MARIGLIANO René, MOREL Marina, NURDIN Nicolas, PERRIN Emmanuelle, PETITJEAN Eric, RENAUD Alain, SAGUIN Stéphane.

Absents excusés : M. Daniel CAILLET => pouvoir donné à Sylvie GAVOILLE  
Mme Pierrette DECHAMBENOIT  
M. Maxime STORTZ

Mme Claudette FAIVRE-BAZIN a été nommée secrétaire de séance.

**1) Vote des taux des taxes FB et FNB :**

Concernant la fiscalité directe et après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal, DECIDE l'application des taux suivants pour l'année 2020 :

Taxe foncière (bâti) : 12.45 %

Taxe foncière (non bâti) : 39.45 %

**2) Vote du Budget Primitif Communal 2020**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal DECIDE:

**BUDGET COMMUNAL (voté par chapitres)**

Dépenses d'exploitation : 1 173 397.38 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'exploitation : 1 173 397.38 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Dépenses d'investissement : 1 877 049.63 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'investissement : 1 877 049.63 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

**3) Vote du Budget Primitif Eau 2020**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal DECIDE :

**BUDGET EAU (voté par chapitres)**

Dépenses d'exploitation : 345 047.60 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'exploitation : 345 047.60 € (17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Dépenses d'investissement : 328 026.95 € ( 17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'investissement : 328 026.95 € ( 17 voix pour – 0 contre – 0 abstention)

**4) Vote du Budget Primitif Assainissement 2020 :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (17 voix pour), le Conseil Municipal DECIDE:

**BUDGET ASSAINISSEMENT (voté par chapitres)**

Dépenses d'exploitation : 170 879.84 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'exploitation : 170 879.84 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

Dépenses d'investissement : 194 420.49 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

Recettes d'investissement : 194 420.49 € (17 voix pour - 0 contre – 0 abstention)

**5) Vote des subventions versées aux associations :**

Madame Claudette FAIVRE-BAZIN , Messieurs Nicolas NURDIN, Alain RENAUD, Stéphane SAGUIN et Daniel CAILLET n'ont pas participé à ce vote.

Après en avoir délibéré à l'unanimité ( 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), le Conseil Municipal DECIDE , l'attribution des subventions municipales selon la répartition suivante :

- \*\*\* AAPPMA : 150 €
- \*\*\* HANDY'UP : 150 €
- \*\*\* ADMR : 50 €
- \*\*\* AFSEP : 50 €
- \*\*\* AMICALE CPI FROIDECONCHE : 3 000 €
- \*\*\* AMICALE LAIQUE LUXEUIL/ST SAUVEUR BASKET : 150 €
- \*\*\* AMIS DU BREUCHIN : 150 €
- \*\*\* ANCIENS COMBATTANTS : 150 €
- \*\*\* BANQUE ALIMENTAIRE : 150 €
- \*\*\* CACCF: 900 €
- \*\*\* CIDFF : 50 €
- \*\*\* COOPERATIVES SCOLAIRES : 0 €
- \*\*\* CSA BA 116 LUXEUIL : 50 €
- \*\*\* CYCLO CLUB FROIDECONCHE : 150 €
- \*\*\* DES NOTES ET DES MOTS : 100 €
- \*\*\* GYM CARDIO : 50 €
- \*\*\* LE MARTINET LURON : 100 €
- \*\*\* MOUVEMENT VIE LIBRE : 50 €
- \*\*\* PREVENTION ROUTIERE : 100 €
- \*\*\* RESTOS DU CŒUR : 150 €
- \*\*\* SECOURS POPULAIRE : 50 €
- \*\*\* SOS AMITIE : 50 €
- \*\*\* UNC AFN : 50 €
- \*\*\* USEP 70 : 50 €
- \*\*\* VBFC : 1 800 €

**6) Approbation du RPOS – Service Eau :**

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité ( 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

**7) Approbation du RPQS – Service Assainissement :**

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité ( 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention):

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2019
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

- DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

## **8) Constitution des commissions communales et désignation des rapporteurs :**

### **\*\*\*\* Commission des Finances \*\*\*\***

**Rapporteur : Eric PETITJEAN** Membres : Eric PETITJEAN – Sylvie GAVOILLE – Stéphane SAGUIN – Joffrey MARGOLIS – Claudette FAIVRE-BAZIN – Sylviane ANCELET

### **\*\*\*\* Commission des Affaires Scolaires et Périscolaires \*\*\*\***

**Rapporteur : Sylvie GAVOILLE** Membres : Sylvie GAVOILLE – Stéphanie JEANDESBOZ – Maxime STORTZ

### **\*\*\*\* Commission des Travaux, Eau et Assainissement \*\*\*\***

**Rapporteur : Nicolas NURDIN** Membres : Nicolas NURDIN – Stéphane SAGUIN – Maxime STORTZ – Joffrey MARGOLIS – Alain RENAUD

### **\*\*\*\* Commission Forêt \*\*\*\***

**Rapporteur : Jean-Claude BUSCHINI** Membres : Jean-Claude BUSCHINI – René MARIGLIANO

### **\*\*\*\* Commission Etang \*\*\*\***

**Rapporteur : Daniel CAILLET** Membres : Daniel CAILLET – Alain RENAUD

### **\*\*\*\* Commission Sport, Animation et Vie Associative \*\*\*\***

**Rapporteur : Claudette FAIVRE-BAZIN** Membres : Claudette FAIVRE-BAZIN – Christelle JEANMASSON – Abella JUAN – René MARIGLIANO

### **\*\*\*\* Commission Communication \*\*\*\***

**Rapporteur : Sylvie GAVOILLE** Membres : Sylvie GAVOILLE – Sylviane ANCELET – Daniel CAILLET – Marina MOREL – Abella JUAN – Joffrey MARGOLIS

### **\*\*\*\* Commission Urbanisme \*\*\*\***

**Rapporteur : Eric PETITJEAN** Membres : Eric PETITJEAN – Sylvie GAVOILLE – Joffrey MARGOLIS – Claudette FAIVRE-BAZIN

### **\*\*\*\* Commission Sécurité / Défense \*\*\*\***

**Rapporteur : Daniel CAILLET** Membres : Eric PETITJEAN – Sylvie GAVOILLE – Joffrey MARGOLIS – Daniel CAILLET – Maxime STORTZ – René MARIGLIANO

### **\*\*\*\* Commission Fleurissement \*\*\*\***

**Rapporteur : Sylvie GAVOILLE** Membres : Sylvie GAVOILLE – Emmanuelle PERRIN – Claudette FAIVRE-BAZIN – Sylviane ANCELET – Christelle JEANMASSON – Marina MOREL – Pierrette DECHAMBENOIT – Daniel CAILLET

Cette délibération est mise au vote.

    Votants : 17      Pour : 17                      Abstentions : 0                      Contre : 0

## 9) Constitution des commissions obligatoires

### \*\*\*\* Commission d'Ouverture des Plis \*\*\*\*

Président : Eric PETITJEAN

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Sylvie GAVOILLE	Stéphane SAGUIN
Claudette FAIVRE-BAZIN	Alain RENAUD
Nicolas NURDIN	Daniel CAILLET

### \*\*\*\* Commission communale des Impôts \*\*\*\*

Président : Eric PETITJEAN

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Sylvie GAVOILLE	René MARIGLIANO
Jérôme FAIVRE	Stéphane SAGUIN
Sylviane ANCELET	Claudette FAIVRE-BAZIN
Nicolas NURDIN	Emmanuelle PERRIN
Daniel CAILLET	Stéphanie JEANDESBOZ
Pierrette DECHAMBENOIT	Abella JUAN
Joffrey MARGOLIS	Alain RENAUD
Jean-Claude BUSCHINI	Marina MOREL

### \*\*\*\* CCAS \*\*\*\*

Président : Eric PETITJEAN ou son représentant

Responsables (membres élus) :

- Stéphanie JEANDESBOZ
- Abella JUAN
- René MARIGLIANO
- Marina MOREL
- Claudette FAIVRE-BAZIN
- Pierrette DECHAMBENOIT

### Délégués organismes extérieurs

#### \*\*\*\* Délégués au syndicat intercommunal d'énergie (SIED 70) \*\*\*\*

Titulaire : Joffrey MARGOLIS

Suppléant : Eric PETITJEAN

Titulaire : Daniel CAILLET

Cette délibération est mise au vote.

.Votants : 17    Pour : 17    Abstentions : 0    Contre : 0

**10) Acceptation de la modification de la répartition des honoraires des bureaux d'études – restructuration des bâtiments communaux :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ( 17 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention),  
-VALIDE la nouvelle répartition des honoraires entre les différents bureaux d'études chargés de la maîtrise d'œuvre.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**11) Lancement d'une procédure d'expropriation - parcelles N° A1200 et A 1201 Rue des Noiseliens :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ( 17 voix pour - 0 voix contre - 0 abstention) :

DECIDE le lancement de la procédure d'expropriation concernant les parcelles A 1200 et A 1201 (lieu-dit « La Tranchée du Grand Bois »)

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**12) Adoption du règlement de la cession bois 2020-2021**

Après en avoir délibéré à l'unanimité ( 17 voix pour –0 voix contre – 0 abstention), le Conseil Municipal, adopte le règlement de la cession bois 2020-2021 joint en annexe.

**13) Travaux sylvicoles 2020 – choix d'une entreprise**

Le rapport du Maire entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), les membres du Conseil Municipal,

ACCEPTENT le devis de l'entreprise Gilles AMBERT pour un montant de 13 785.80 € HT soit un montant de 15 164.38 € TTC.

AUTORISENT le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**14) Remplacement d'un garant du bois :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), les membres du Conseil Municipal,

ACCEPTENT le remplacement de Madame Pierrette DECHAMBENOIT par Monsieur René MARIGLIANO en tant que garant du bois.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Rappel sur la nécessité de contacter tous les propriétaires dont la haie ou les arbres empiètent sur le domaine public par manque d'entretien (certains trottoirs sont impraticables pour les piétons)

**Fin de la séance : 22h15**